SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

GUIDE PRATIQUE
COMMENT MONTER LES DOSSIERS DE DEMANDE DE PRIMES CEE

sonergia

Les CEE, pourquoi tant de critères ?

Le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) permet de **financer** les travaux de **rénovation énergétique** grâce à des **primes**, payées par des organismes privés.
Qui dit financement, dit forcément **règles** à suivre et **contrôles** à effectuer.

L'objectif : **protéger vos clients** contre des professionnels peu scrupuleux qui pourraient leur faire miroiter des primes auxquelles ils n'auraient pas droit. En étant tous vigilants, nous maintenons à distance les éco-délinquants et évitons les fraudes.

Qui pilote le dispositif ?

Le dispositif est défini par **décrets et arrêtés**. L'ensemble de ces textes définit le fonctionnement du dispositif, les critères techniques d'éligibilité des opérations et les différents modes opératoires à respecter. C'est le **Ministère de la Transition Écologique** qui le pilote.

C'est quoi le rôle Actif et Incitatif (RAI) ?

C'est le principe fondateur des CEE : la société qui offre une prime CEE, ici Sonergia, doit être à **l'initiative de la décision** d'investissement par le client. Sonergia doit prouver à l'administration qu'elle a bien eu ce **rôle actif et incitatif**.

Ce guide a été spécialement réalisé pour vous permettre de comprendre chaque étape de la création du dossier de demande de prime. Un dossier complet c'est :

- ☑ LA GARANTIE D'OBTENIR LA PRIME CEE
- ☑ DES PRIMES PAYÉES RAPIDEMENT
- ☑ DU TEMPS GAGNÉ DANS LA GESTION DES DOSSIERS

Sonergia est très exigeante dans l'instruction des dossiers. Ce niveau d'exigence, peut-être supérieur à d'autres organismes proposant également des primes CEE, a pour but de protéger les bénéficiaires des travaux en identifiant au plus tôt les professionnels peu scrupuleux (appelés éco-délinquants) qui tenteraient de profiter du dispositif des CEE pour proliférer et abuser d'eux.

Cela permet aussi de protéger la filière du bâtiment afin que les fraudes générées par les éco-délinquants ne rejaillissent pas sur l'ensemble de la filière : les fraudes d'un petit nombre peuvent salir la grande majorité de ceux qui font du travail de qualité dans le respect de la règlementation et de leurs clients.

sonergia

1 JE DEMANDE DES DEVIS

ISOLATION

J'appelle les artisans pour organiser la **VISITE TECHNIQUE** obligatoire **AVANT** de générer l'**ATTESTATION AVANT TRAVAUX** et éditer le devis.

Les artisans (ou sous-traitants) effectuent la **VISITE TECHNIQUE**, remplissent la **FICHE DE VISITE TECHNIQUE**. En cas de contrôle chantier, ce document est obligatoire.

CHAUFFAGE

J'appelle les artisans pour leur demander d'établir un devis.
Les artisans effectuent leur visite du chantier pour établir leur devis.

2 JE CRÉE MON DOSSIER DE DEMANDE DE PRIME EN LIGNE

Je crée mon dossier sur **COUPDEPOUCE.CHEQUEECOENERGIE.COM**
Je vérifie bien que le ménage ait reçu **L'ATTESTATION AVANT TRAVAUX (AAT)** dans sa boîte mail et que je l'ai reçu en copie.

3 LE MÉNAGE ACCEPTE LE DEVIS

Je reçois les devis de mes artisans, je les analyse en comparant les caractéristiques techniques, les matériaux utilisés et les tarifs.
Le ménage accepte le devis qui lui convient, le **DATE & SIGNE** à la main.
Cette date s'appelle la date d'engagement.

4 JE FINALISE LE DOSSIER EN LIGNE

Je me connecte sur **coupdepouce.chequeecoenergie.com** pour finaliser mon dossier et générer l'**ATTESTATION SUR L'HONNEUR** que j'imprime en recto uniquement.

5 LE DERNIER JOUR DES TRAVAUX

J'organise les travaux avec l'artisan. Le dernier jour, nous remplissons ensemble les parties dédiées sur l'**ATTESTATION SUR L'HONNEUR.**

6 L'ARTISAN GÉNÈRE LA FACTURE

L'artisan m'envoie la **FACTURE** avec toutes les mentions obligatoires pour compléter le dossier.

7 J'ENVOIE LE DOSSIER PAPIER

J'envoie le dossier complet à Sonergia par email : **dossier-numerique@sonergia.fr** :

- **ATTESTATION SUR L'HONNEUR ORIGINALE**
- **DEVIS ENGAGÉ**
- **AVIS D'IMPOSITION**
- **RIB DU MÉNAGE**
- **FACTURE**
- **JUSTIFICATIF DE DOMICILE**

Le dossier est instruit par Sonergia sous 45 jours après réception du dossier papier, puis la prime est versée sous 15 jours.
Attention ! S'il est incomplet, Sonergia me recontacte pour demander les pièces manquantes, le délai de traitement de dossier sera rallongé !

8 LE MÉNAGE REÇOIT SA PRIME

Quand le dossier est validé par Sonergia et prêt à être déposé au Ministère, **LE MÉNAGE REÇOIT L'ÉCO-PRIME PAR VIREMENT SOUS 15 JOURS !**

En cas d'incomplet, je serai recontacté(e) par Sonergia, et cela retardera le versement de la prime... Je dois être bien vigilant lors de la constitution du dossier !

9 LE CHANTIER EST CONTRÔLÉ

Le chantier est suseptible d'être contrôlé par un bureau de contrôle accrédité.

1 JE DEMANDE DES DEVIS

Je sélectionne des artisans RGE près du logement du ménage sur **FRANCE-RENOV.GOUV.FR**.

Je fais la 1ère simulation de prime sur

coupdepouce.chequeecoenergie.com

J'imprime la fiche de visite technique correspondant aux types de travaux à réaliser, pour la faire remplir aux professionnels.

POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION

- J'imprime la **FICHE DE VISITE TECHNIQUE** correspondant aux types de travaux à réaliser, pour la faire remplir aux professionnels.
- J'appelle les artisans pour organiser la **VISITE TECHNIQUE** obligatoire avant de générer l'**ATTESTATION AVANT TRAVAUX** et éditer le devis
- Les artisans (ou sous-traitants) effectuent la **VISITE TECHNIQUE**, remplissent la **FICHE DE VISITE TECHNIQUE**.

POUR LES ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE

- J'appelle les artisans pour leur demander d'établir un devis
- Les artisans effectuent leur visite du chantier pour établir leur devis

2 JE CRÉE MON DOSSIER EN LIGNE

AVANT que le ménage accepte le devis, et AVANT le paiement d'un acompte ! C'est impérativement le bénéficiaire des travaux qui date et signe le devis pour l'accepter.

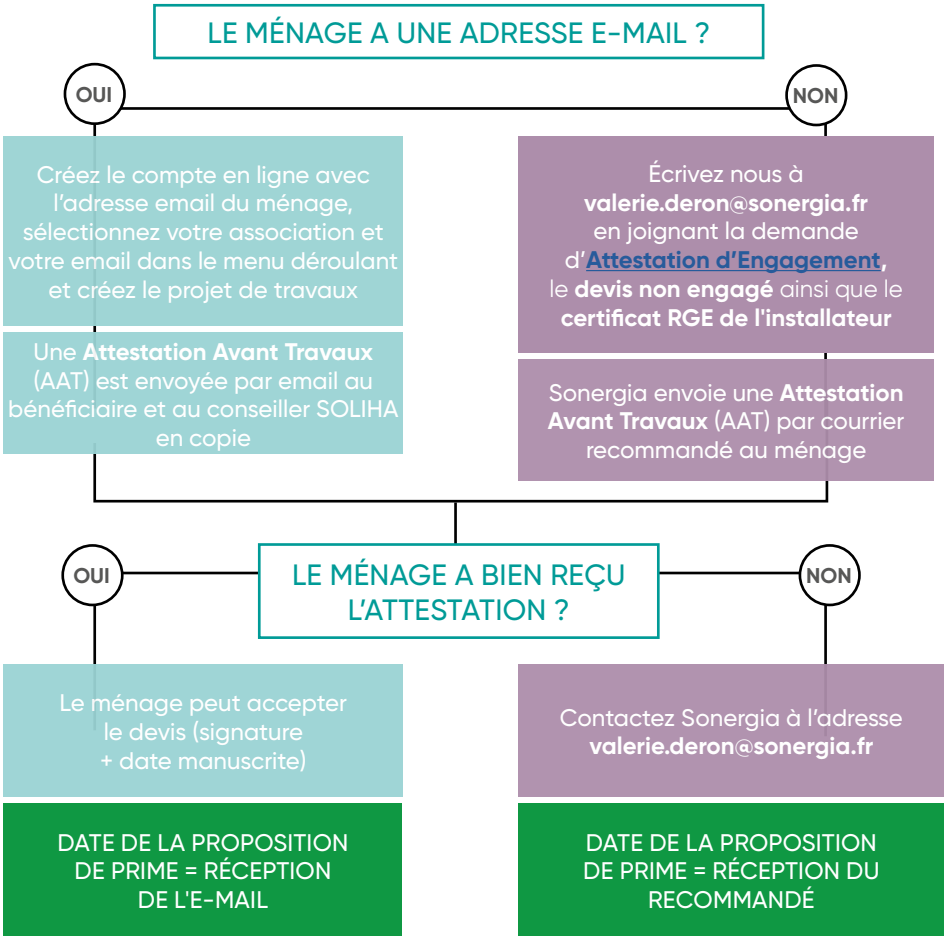

LE MÉNAGE PEUT ACCEPTER LE DEVIS EN LE DATANT ET LE SIGNANT, ET PAYER UN ACOMPTE À PARTIR DE CETTE DATE.

Pas d'AAT = Pas de prime ! Souvenez-vous, le Rôle Actif et Incitatif est obligatoire.
Si vous ne recevez pas ce document, il faut impérativement nous contacter.

3 LE MÉNAGE ACCEPTE LE DEVIS

Le ménage accepte le devis en le datant et le signant à la main. Cette date s'appelle la date d'engagement.

ACCEPTATION DU DEVIS

=

DATE D'ACCEPTATION + **SIGNATURE**

ATTENTION !

La date et la signature doivent être **manuscrites**.

Un acompte a été versé à l'installateur ?
La mention de la date de paiement de l'acompte n'est pas obligatoire. Si cette date est mentionnée et qu'elle est avant la proposition de prime, **pas de prime CEE.**

L'installateur ou le sous-traitant est-il bien qualifié RGE ?
Il doit l'être dans le domaine des travaux réalisés, à la date de votre acceptation du devis, sinon **pas de prime CEE**.

Les travaux sont effectués par un sous-traitant ?
La raison sociale et le SIRET du sous-traitant doivent figurer sur le devis et la facture. Le devis doit être engagé le jour d'édition du devis ou après.

Retrouvez les mentions obligatoires à faire apparaître en cliquant ci-dessous et communiquez-les à l'installateur. En effet, il peut avoir un logiciel qui crée les factures depuis les devis. Il fera alors apparaître les mentions obligatoires sur le devis également.

CHECK LIST DEVIS & FACTURE ET DOCUMENTS OBLIGATOIRES *Télécharger !*

Souvenez-vous, si le ménage a signé le devis, ou versé un acompte à l'artisan avant la réception de l'AAT, pas de prime. Respectez bien le déroulement des étapes à respecter.

4 JE FINALISE LE DOSSIER EN LIGNE

Connectez-vous sur www.**coupdepouce.chequeecoenergie.com**, sur l'espace du bénéficiaire et cliquez sur **GÉNÉRER L'AH ET DÉPOSER LE DOSSIER**.

1. Remplissez le formulaire,
2. Téléchargez l'**ATTESTATION SUR L'HONNEUR** (AH) pré-remplie,
3. Imprimez toutes les pages **EN RECTO** seulement.

VÉRIFIEZ VOTRE AH :

- Tous les champs obligatoires ont-ils bien été complétés ? Ils sont indiqués à l'aide d'une *.
- La pagination : est-elle lisible ? Est-elle cohérente ? (exemple : Page 1/5, puis 2/5 etc.)

L'Attestation sur l'Honneur doit être datée et signée APRÈS la date de facture ou APRÈS la date de fin des travaux si cette date est mentionnée sur la facture.

LES TRAVAUX PEUVENT COMMENCER

ORGANISEZ LES TRAVAUX AVEC L'INSTALLATEUR RGE

LES CONTRÔLES QUALITÉ

- Les travaux sont susceptibles de faire l'objet d'un contrôle de leur bonne réalisation par un organisme d'inspection accrédité et mandaté par Sonergia. Le ménage pourra être contacté par SONERGIA pour des contrôles téléphoniques, mais aussi par cet organisme pour qu'il prenne rendez-vous avec lui pour effectuer un contrôle des travaux réalisés.
- A ce jour, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire prévoit de contacter 100% des ménages bénéficiant d'une prime Coup de Pouce Chauffage.

ATTENTION À LA SOUS-TRAITANCE

- Si l'entreprise que vous avez sélectionnée fait intervenir un sous-traitant pour réaliser les travaux, c'est lui qui doit effectuer la visite technique du logement (travaux d'isolation).
- Pour tous les types de travaux, ses coordonnées doivent être mentionnées sur le devis ET la facture. C'est ce sous-traitant qui doit être RGE dans le type de travaux concernés à la date des travaux.

5 LE DERNIER JOUR DES TRAVAUX

Finalisez l'attestation sur l'honneur avec le ménage et l'artisan RGE

LE MÉNAGE ET VOUS

Prime Coup de Pouce et/ou Prime Bonifiée ?
Vérifiez en Partie R1 les informations sur les revenus du ménage et complétez si besoin avec les informations mentionnées sur le/les avis d'imposition.

Vous remplissez :
La Partie A de l'**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**, en vous référant à la facture des travaux.

Le ménage date et signe à la main :
La Partie B de l'**ATTESTATION SUR L'HONNEUR.**
La Partie R1 (la dernière page) de l'**ATTESTATION SUR L'HONNEUR.**

L'ARTISAN

Date, signe & tamponne
La Partie C de l'**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

6 L'ARTISAN GÉNÈRE LA FACTURE

L'artisan construit sa facture à partir de la check list des mentions obligatoires ci-dessous.
Toutes les mentions obligatoires doivent y figurer !

CHECK LIST DEVIS & FACTURE ET DOCUMENTS OBLIGATOIRES *Télécharger !*

En fonction des travaux réalisés, l'artisan doit rajouter des mentions spécifiques.

BAR-EN-101	Isolation des combles & toitures
BAR-EN-102	Isolation des murs
BAR-EN-103	Isolation des planchers bas
BAR-TH-113	Installation d'une chaudière biomasse
BAR-TH-171	Installation d'une PAC air/eau
BAR-TH-172	Installation d'une PAC eau/eau ou sol/eau
BAR-TH-112	Installation d'un appareil indépendant de chauffage au bois
BAR-TH-159	Installation d'une PAC hybride
BAR-TH-129	Installation d'une PAC air/air

7 J'ENVOIE LE DOSSIER PAPIER

Envoyez votre dossier au plus tard **4 mois** après la date de la facture.

Envoyez votre dossier complet
PAR EMAIL À

dossier-numerique@sonergia.fr

Nos équipes procéderont à l'examen du dossier.

L'objectif : vérifier l'éligibilité des travaux, la validité du certificat RGE, la date de signature de devis, les mentions obligatoires sur les documents...

Vous serez notifiés par mail à chaque étape, et des pièces complémentaires vous seront demandées le cas échéant.

La prime CEE ou Coup de Pouce pourra être versée uniquement si tous les critères d'éligibilité sont respectés. Soyez vigilants ! Les critères sont nombreux. Retrouvez tous les documents obligatoires en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Vérifiez qu'il ne manque aucune pièce au dossier grâce à la Check-list des documents obligatoires ci-dessous.

CHECK LIST DEVIS & FACTURE ET DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Télécharger !

MULTIPLIEZ LES PRIMES CEE
GRÂCE AUX OPÉRATIONS COUP DE POUCE CHAUFFAGE

Les éco-primes CEE sont cumulables avec les autres aides existantes

MaPrimeRénov', Éco-PTZ, TVA à taux réduit, le Chèque Energie, certaines aides proposées par les collectivités...

VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS SUR LES PRIMES CEE OU DE L'AIDE SUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER ? CONTACTEZ-NOUS :

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H00

Nos conseillers sont à votre écoute !
Contactez-nous à l'adresse
suivipartenaires@sonergia.fr

sonergia

Grand Bleu
29 boulevard Gay Lussac - 13014 Marseille
www.sonergia.fr

Version du 23 avril 2024. Les règles citées dans ce guide sont susceptibles d'évoluer en fonction des modifications de la règlementation.